

**Fiche de candidature**  
**Examen d'entrée dans l'enseignement public**  
**Niveaux 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>**  
**- SESSION 2022 -**

**I – Renseignements concernant le candidat**

NOM et prénom de l'élève : ..... Date de naissance : .....

Nom du représentant légal : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Etablissement fréquenté en 2021/2022 : .....

Etablissement fréquenté en 2020/2021 : .....

A défaut, dernier établissement public fréquenté : ..... Année : .....

**II – Demande d'admission en classe de**     6<sup>e</sup>     5<sup>e</sup>     4<sup>e</sup>     3<sup>e</sup>

**III – Elèves présentant un handicap permanent ou une limitation temporaire d'activité**

*IMPORTANT : Toute personne, candidate à un examen et présentant un handicap peut bénéficier d'un aménagement d'épreuves.*

**Demande d'aménagement d'épreuves :**     oui     non

Si oui, **joindre la notification MDPH** (*Maison départementale des personnes handicapées*)

A défaut, compléter la fiche de demande d'aménagement d'épreuves disponible à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/1224/les-amenagements-d-examens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap>

**Date et signature du représentant légal**

Cette fiche complétée et accompagnée **impérativement** de :

- La photocopie du livret de famille (pages parents et enfant concerné)
- La photocopie de la pièce d'identité du candidat
- Un justificatif de domicile du représentant légal (une attestation d'hébergement n'est pas recevable)
- Les relevés de notes (ou bulletins) de l'année précédente **ET** de l'année en cours
- *Le cas échéant*, la photocopie du jugement de divorce précisant le parent ayant obtenu la garde de l'enfant et fixant le lieu de résidence

sont à retourner au collège pour le **lundi 25 avril 2022** au plus tard

**IV - Examen :**

Les élèves sont soumis courant mai à un contrôle de connaissances portant sur le français et les mathématiques du niveau sollicité. Ils seront affectés dans un niveau en fonction des résultats obtenus.

**V – Résultats et affectation en collège :**

**Pour les niveaux 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>,** une inscription dans le niveau adéquat vous sera directement proposée par l'établissement.

**Pour le niveau 6<sup>e</sup>,** les volets 1 et 2 AFFELNET 6<sup>ème</sup> transmis par le collège de secteur devront être dûment complétés et retournés **par les familles à l'établissement de secteur avant le mardi 10 mai 2022** pour saisie dans l'application AFFELNET. Au-delà de cette date, les affectations seront prononcées en fonction des places disponibles.

### **GESTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la DSDEN 06 - DEAE en vue de la gestion des candidatures à l'examen d'entrée dans un établissement public des Alpes-Maritimes.

La base légale du traitement est une obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnels autorisés des services de la DSDEN 06 et des établissements scolaires concernés.

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant pour les rectifier.

Pour exercer ce droit ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter : [examen.public06@ac-nice.fr](mailto:examen.public06@ac-nice.fr) ou [dpd@ac-nice.fr](mailto:dpd@ac-nice.fr)

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits "informatiques et Libertés" ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.